

Société de Linguistique de Paris
École Pratique des Hautes Études, IV^e section

La séance aura lieu à l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
Salle de Conférences du 46 rue d'Ulm 75005 Paris

Séance du 12 avril 2014 (17h-19h)

**De l'opposition *modus / dictum* à la distinction entre modalités extrinsèques
et modalités intrinsèques**

Laurent Gosselin

L'ouvrage *Les modalités en français* (Gosselin 2010) – dont on pourra lire une présentation critique par J. François dans le BSL, tome CVI-2 – propose un modèle général des modalités appliqué au français moderne. Ce modèle prend pour objet la modalité au sens large (dans la filiation de Brunot 1922 et Bally 1932), définie comme mode de validation / invalidation des représentations, et étudiée dans une perspective sémantique, distincte mais articulée aux approches logico-philosophiques et pragmatico-rhétoriques. L'adoption d'une architecture modulaire a rendu possible un traitement nomologique (par un système de règles) de l'hétérogénéité des phénomènes subsumés par une conception large des modalités (qui prend en compte les modalités aléthiques, épistémiques, appréciatives, axiologiques, bouliques et déontiques).

Je présenterai, dans cet exposé, les principes généraux de ce modèle, puis j'évoquerai l'opposition *modus / dictum* telle qu'elle a été formulée par Bally et critiquée par Ducrot (1993). J'essaierai de montrer qu'il y a avantage à l'affiner en distinguant, d'une part, trois niveaux de modalités extrinsèques (correspondant à trois réalisations possibles du *modus*), et, d'autre part, différents types de modalités intrinsèques aux représentations (internes au *dictum* et marquées par les lexèmes). Je montrerai enfin, à partir d'exemples, comment ces deux classes de modalités s'articulent dans les énoncés.

Séances scientifiques de la SLP pour l'année 2014

24 mai 2014: Jan HOUBEN « La découverte du mot dans la tradition sanskrite »

21 juin 2014: Bruno HERRIN « Marquage différentiel en domari »

15 novembre 2014: Bernard COMBETTES « De la parataxe à l'hypotaxe : le cas de subordinées circonstancielles en français »

13 décembre 2014: Geoffrey KHAN « The Modern Aramaic dialects »